

Avant-projet de parc éolien à Vaux-sur- Sûre et à Bastogne

Réunion d'information préalable
28 janvier 2025



Consultation des acteurs et du public



Présidence et secrétariat

Commune de Vaux-sur-Sûre
(Yves Besseling)



Demandeur

Luminus (Brice Bourget)



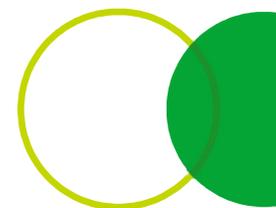
Bureau d'étude

CSD Ingénieurs Conseils
(Laura Jadin et Alessandra
Holloigne)



Modérateur

Sabine Huc





Ordre du jour

- 20h30** **Accueil**
Introduction et procédure officielle
- 20h45** **Présentation du projet éolien**
Contexte énergétique
Présentation de Luminus
Avant-projet
Présentation du contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement
- 21h15** **Questions & réponses**
- 22h00** **Conclusion et fin**

Informations pratiques



Liste des présences => rédaction du procès-verbal



Enregistrement => rédaction du procès-verbal



Vidéo => accessible à la visualisation durant 15 jours
(<https://www.luminus.be/fr/corporate/production-d-energie/numero-1-en-eolien-terrestre/nos-projets/>)

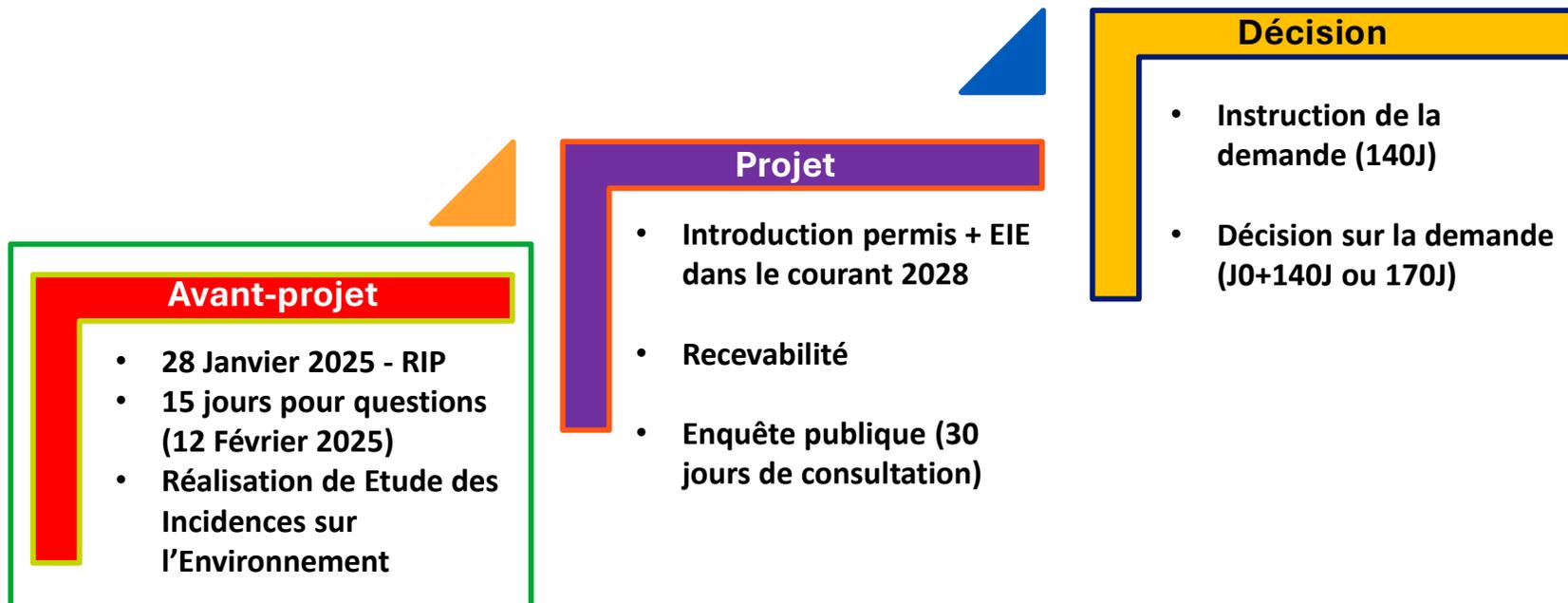


Merci de mettre vos GSM en mode avion

Contexte

- Demandeur : **Luminus**
- Objet de la demande :
Implantation d'un parc de 6 éoliennes, de cabines de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et pose de câbles électriques
- Localisation :
au nord du village de Sibret et du parc d'activités économiques de Villeroux
- Communes d'implantation :
Vaux-sur-Sûre et Bastogne
- Autorités compétentes :
Service Public de Wallonie — Fonctionnaire Technique / Fonctionnaire délégué

Planning



Consultation du public



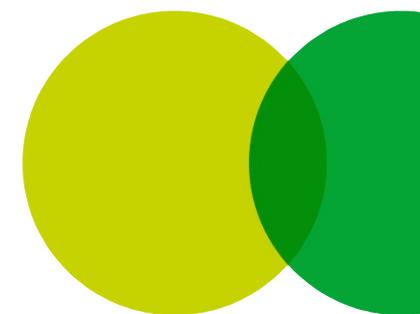
Vos remarques et commentaires du jour seront consignés dans
un procès-verbal officiel

Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au :

12 février 2025

**Au Collège Communal de
Vaux-sur-Sûre**
Chaussée de Neufchâteau, 36
6640 Vaux-sur-Sûre

Copie à Luminus
Brice Bourget
Rue de la Barrière, 44
4100 Seraing



Objectifs de la réunion d'information publique



S'informer



Emettre des observations et suggestions



Présenter des alternatives techniques (pouvant être raisonnablement envisagées)



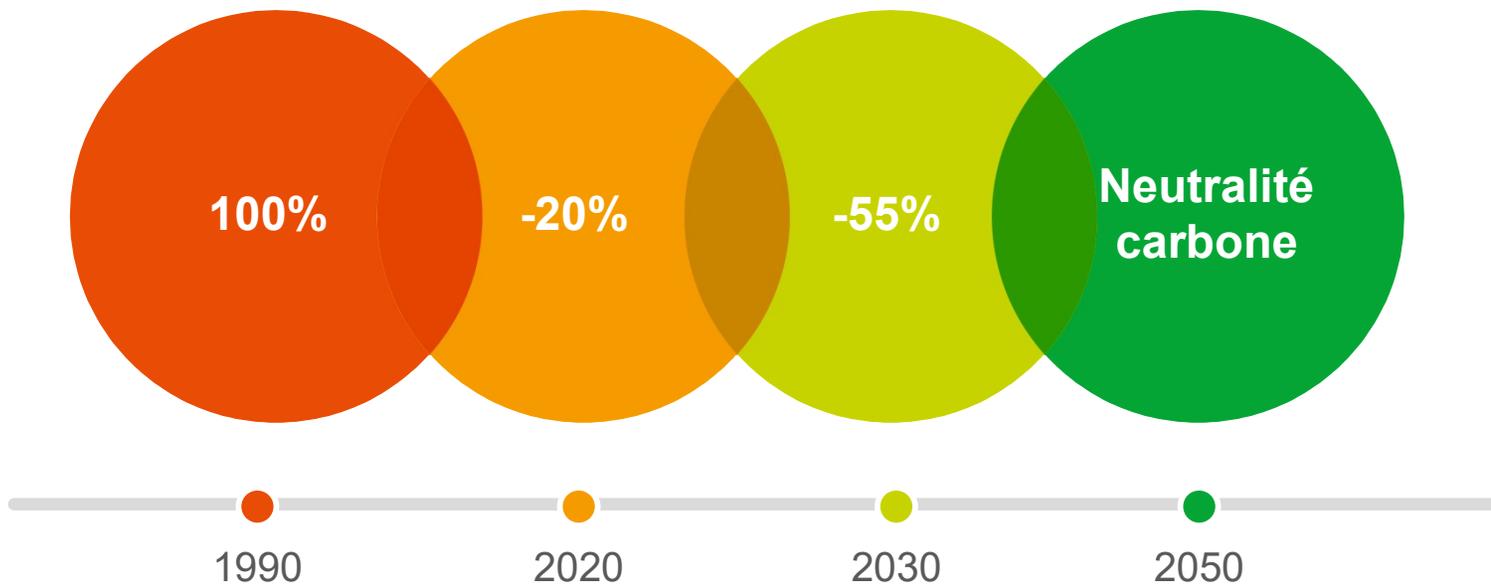
Identifier des points particuliers pour l'étude d'incidences

Votre participation en amont s'inscrit dans une démarche de concertation et de participation afin que Luminus puisse adapter son avant-projet le cas échéant.

Contexte énergétique

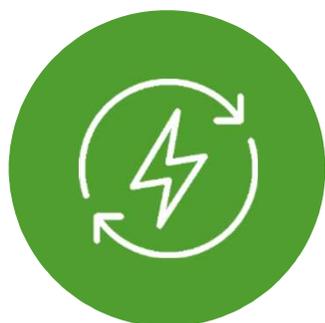


Vers la neutralité carbone en 2050



Objectifs européens

Sobriété, efficacité énergétique, électrification et décarbonisation sont les éléments pour atteindre la neutralité carbone



Sobriété énergétique

Utiliser l'énergie
consciemment et
sobrement



Efficacité énergétique

Réduire la
consommation
énergétique



Electrification

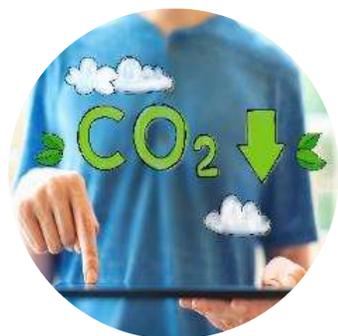
Substituer la
combustion
d'énergies
fossiles



Décarbonisation

Diminuer les
émissions de CO₂
du mix énergétique
Capture du
carbone

Pourquoi des éoliennes ?



Changement climatique

Moins de CO₂,
énergie **propre et locale**.

La production
d'électricité à l'aide
d'éoliennes doit
s'accompagner du respect de
l'environnement et de la
préservation de la biodiversité



Economies

Augmentation de **l'offre**
→ impact sur les prix de
l'énergie et donc sur le
budget des ménages.

Pour les entreprises,
investissement à la fois
écologique et économique



Indépendance énergétique

Les crises géopolitique,
climatique et énergétique
que nous traversons
constituent un même combat,
dont la solution est de **réduire
la consommation totale
d'énergie fossile**.

→ Sobriété énergétique et
électrification de notre société.



Couvrir nos besoins

Electrification → production
d'électricité.

D'ici 2050, nous devons
produire **trois fois plus
d'électricité** qu'aujourd'hui.
Ainsi, pour un avenir neutre
en carbone, nous devons
pouvoir compter sur les
énergies renouvelables, à
côté des autres sources
d'énergie.

Un développement éolien dans le respect et l'amélioration de la biodiversité

- Développement d'espaces favorables au déploiement de la faune sauvage dans les plaines agricoles
- Préservation des chauves-souris
- Suivi volontaire de la nidification d'un couple de Grand-Duc d'Europe
- Fauchage tardif pour éloigner certains rapaces des machines
- Créations de mares et restaurations de vallées humides favorables à la Cigogne Noire

Ces mesures en faveur de la biodiversité nécessitent le développement d'une expertise spécifique et une interaction soutenue avec les autorités en charge de ces matières (DNF...)



Busard des roseaux et hibou des marais observés alors qu'ils avaient quasiment déserté ce type de plaines marquées par l'agriculture intensive



Mares et vallées humides



Accompagnement de la nidification du Grand-Duc d'Europe.



Zones de fauchage tardif favorisant l'évitement des éoliennes par les rapaces

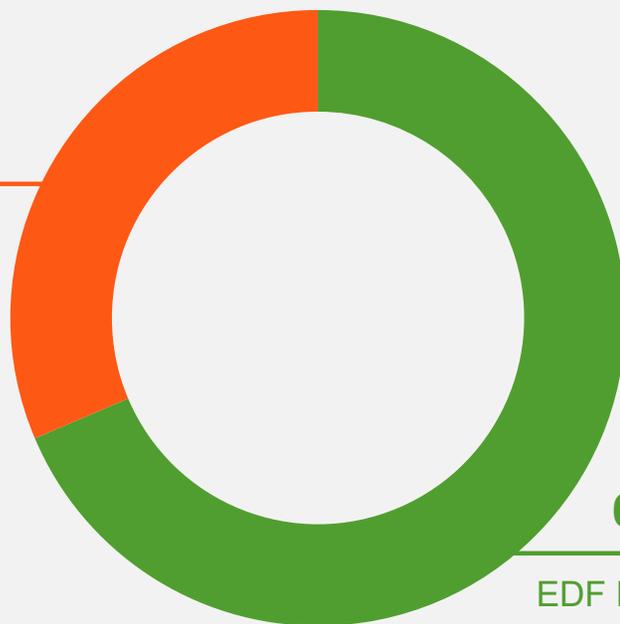
Présentation de Luminus



Un actionnariat qui allie leadership en énergie bas carbone et ancrage local

31,4%

Ethias
Publilec
Socofe
Nethys



68,6%

EDF Belgium
EDF est le 1^{er} producteur
bas carbone au monde





Ensemble, construisons un avenir énergétique neutre en CO₂, grâce à l'électricité et à des solutions innovantes, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement.

Nous produisons plus d'électricité grâce à nos unités de production diversifiées et flexibles.



Nous assurons une fourniture d'énergie intelligente et numérique.



Nous proposons des solutions pour électrifier et réduire les émissions de CO₂.



Nous transformons les défis de la flexibilité en opportunités.



#ensemblefaisonsladifférence

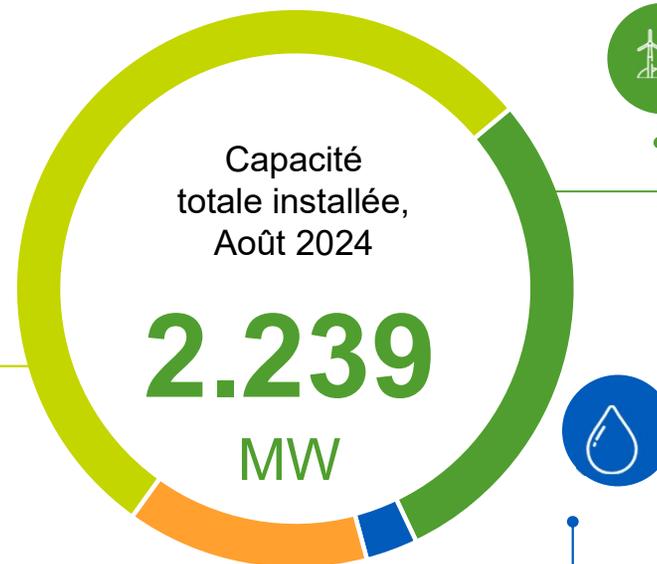




Un parc de production diversifié

THERMIQUE
1.208 MW

NUCLÉAIRE
212 MW



 288 éoliennes
ÉOLIENNE
752 MW

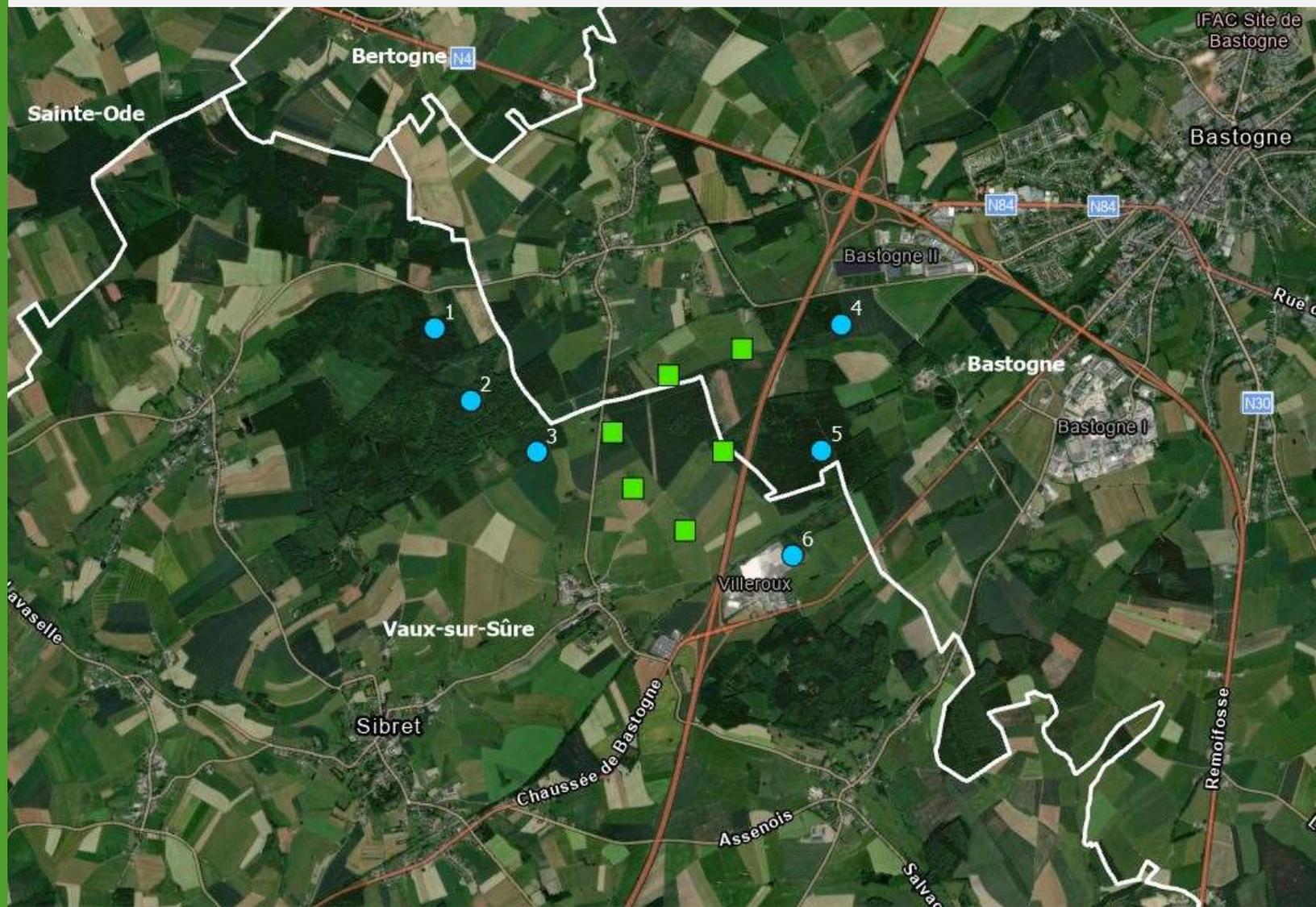
 HYDRAULIQUE
67 MW



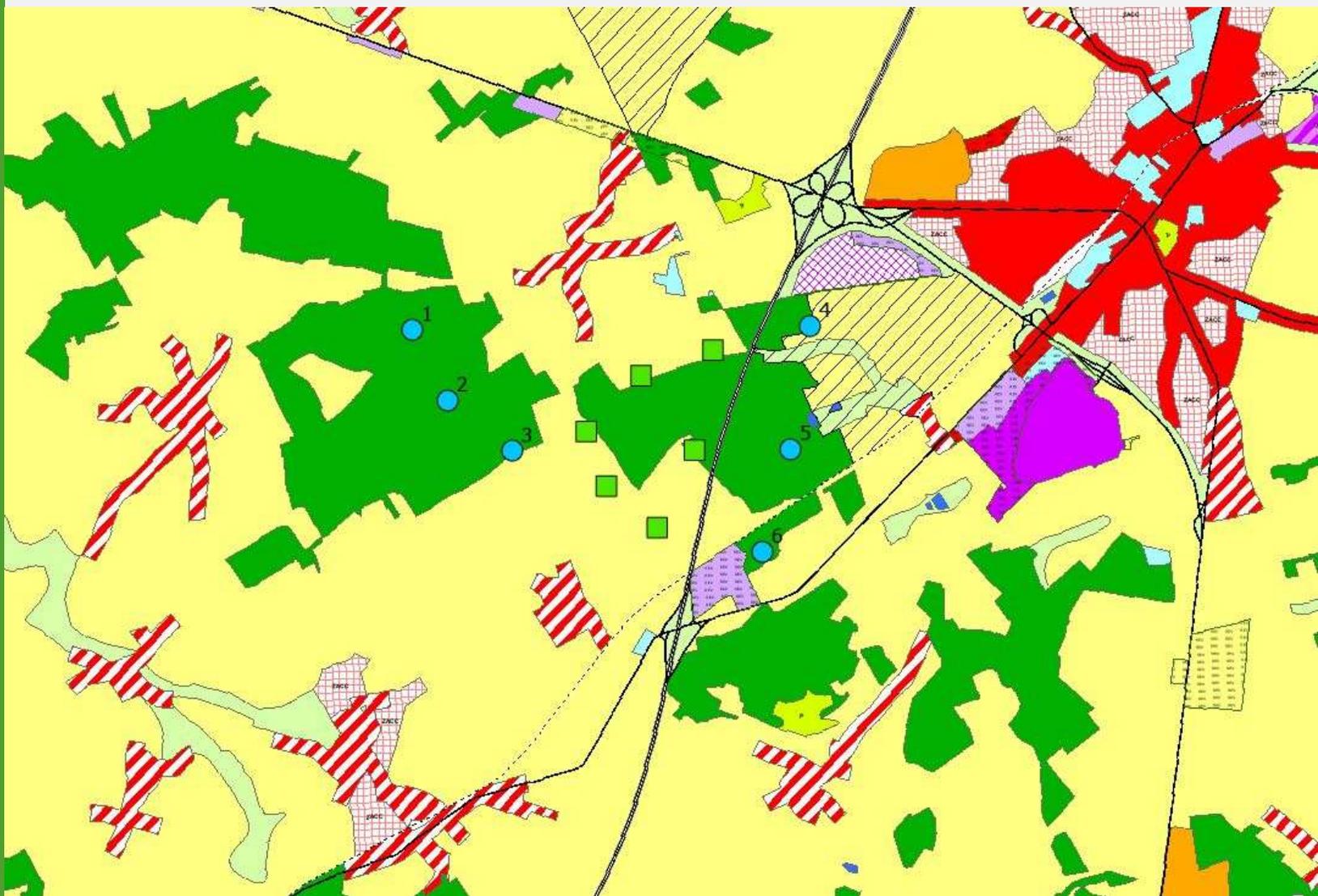
Présentation de l'avant- projet



Localisation de l'avant-projet



Localisation de l'avant- projet



De l'énergie verte pour 33.000 ménages



**Nombre
d'éoliennes**

6



**Puissance
Envisagée par
éolienne**

Hauteur max : 252 m
Puissance : 7 MW



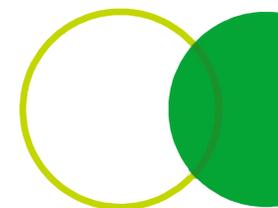
**Production
estimée (nette)**

115 GWh par an



CO₂ évité

16.900 tonnes
par an



Coopérative Luminus : *Lumiwind*

- Plus de 3.000 coopérants
- Possibilité de devenir coopérant à partir de 25 euros et jusqu'à 10.000 euros
- Coopérative accessible à toute personne physique ayant sa résidence ou son domicile en Belgique et à toute personne morale ayant son siège en Belgique
- Possibilité pour les riverains proches des parcs éoliens situés dans leur commune de bénéficier d'un droit privilégié pour devenir coopérant
- Rendement variable pouvant aller jusqu'à 4 %
- Rendement basé sur la capacité de production et non sur la production réelle, ce qui veut dire que le rendement n'est pas influencé par une éventuelle perte de production consécutive à un manque de vent



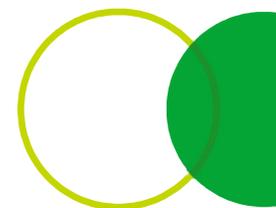
Des retombées positives sur les plans environnemental, économique et social

Au niveau économique :

- Une incidence budgétaire : taxe par mât d'éolienne
- Partenariat possible avec coopérative citoyenne

Au niveau environnemental & social :

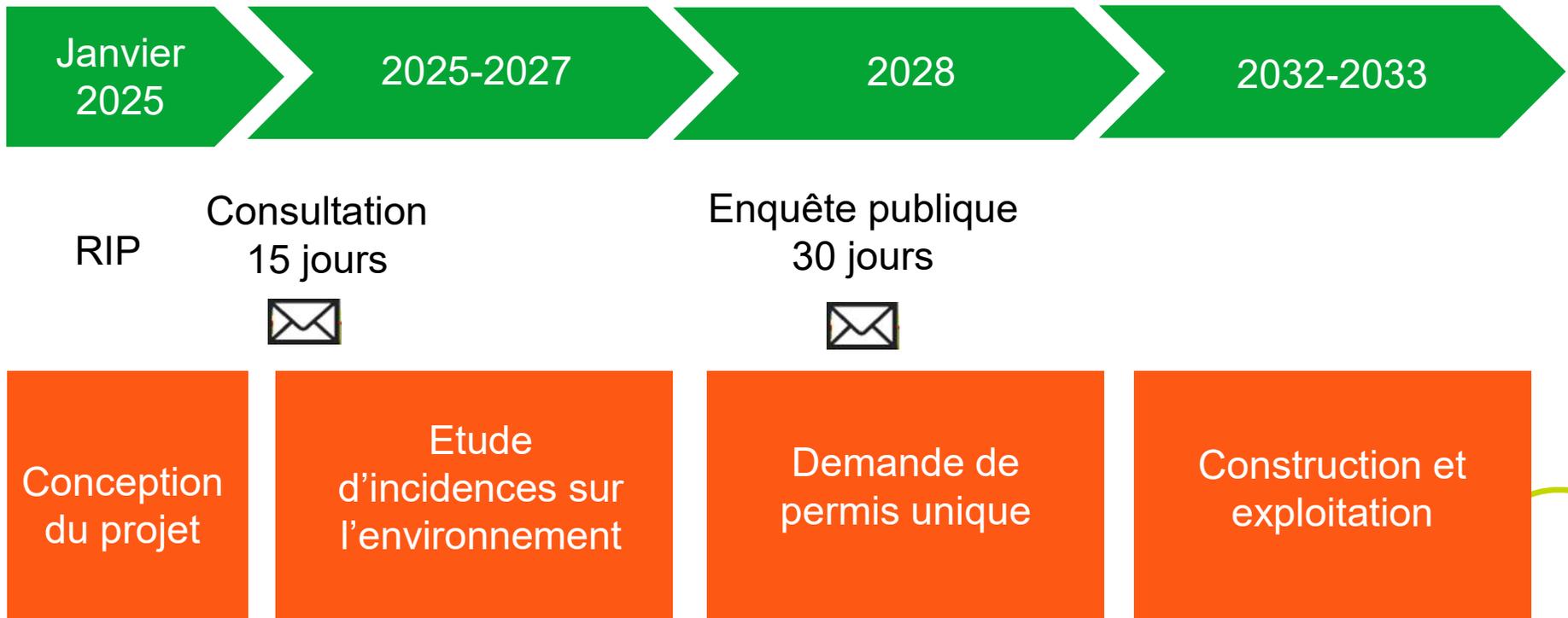
- Privilégier les entreprises locales et proches pour les travaux de voiries
- Favoriser les retombées touristiques (projet didactique, récréatif,...),
- Possibilité d'un partenariat pour la réalisation de services énergétiques adaptés qui facilitent la résilience du territoire et augmente son attractivité
- Participation possible dans des projets de type « réseau voie lente » & mobilité douce



Planning et prochaines étapes



Les étapes du projet





**Nous vous remercions pour
l'intérêt porté à notre projet
et restons à votre écoute
pour toute question ou remarque.**

Consultation du public



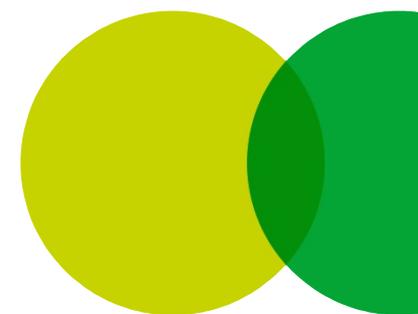
Vos remarques et commentaires du jour seront consignés dans
un procès-verbal officiel

Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au :

12 février 2025

**Au Collège Communal de
Vaux-sur-Sûre**
Chaussée de Neufchâteau, 36
6640 Vaux-sur-Sûre

Copie à Luminus
Brice Bourget
Rue de la Barrière, 44
4100 Seraing





Projet éolien à Vaux-sur-Sûre et Bastogne

Étude d'incidences sur l'environnement

Réunion d'information du public (RIP) – 28/01/2025

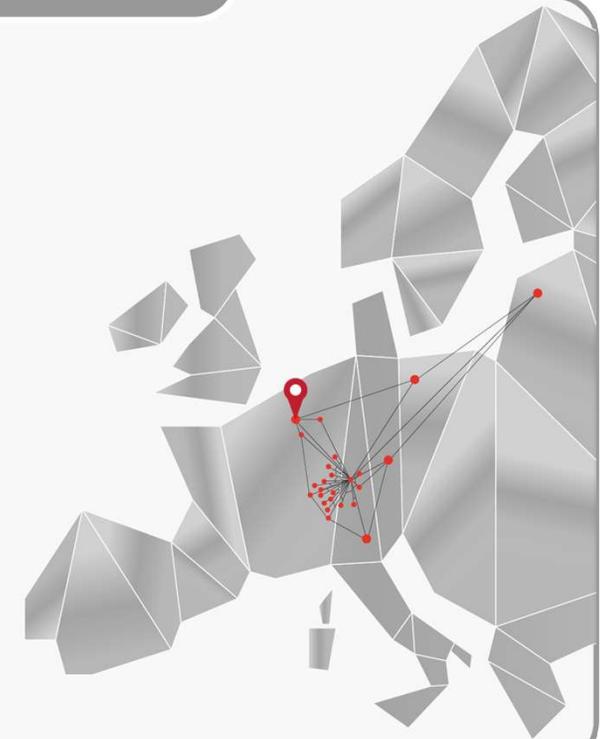
CSDINGENIEURS+
INGÉNIEUX PAR NATURE

Etude d'incidences sur l'environnement (EIE) et bureau d'étude

- EIE = annexe à la demande de permis unique.
- Réalisation par un **bureau d'étude agréé** par la Région wallonne.
 - Indépendance – Compétence – Expérience
- Procédure de demande de permis unique régie par le « **Code de l'Environnement** » et le « **Code du Développement Territorial** » (CoDT).
- Remise d'avis sur le **projet** et le **contenu** de l'EIE durant la phase d'instruction administrative par les **Pôle Environnement** et **Pôle Aménagement du Territoire**.

Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?

- Groupe européen d'ingénierie pluridisciplinaire
- 50 années d'expérience en Europe
> 30 années en Belgique



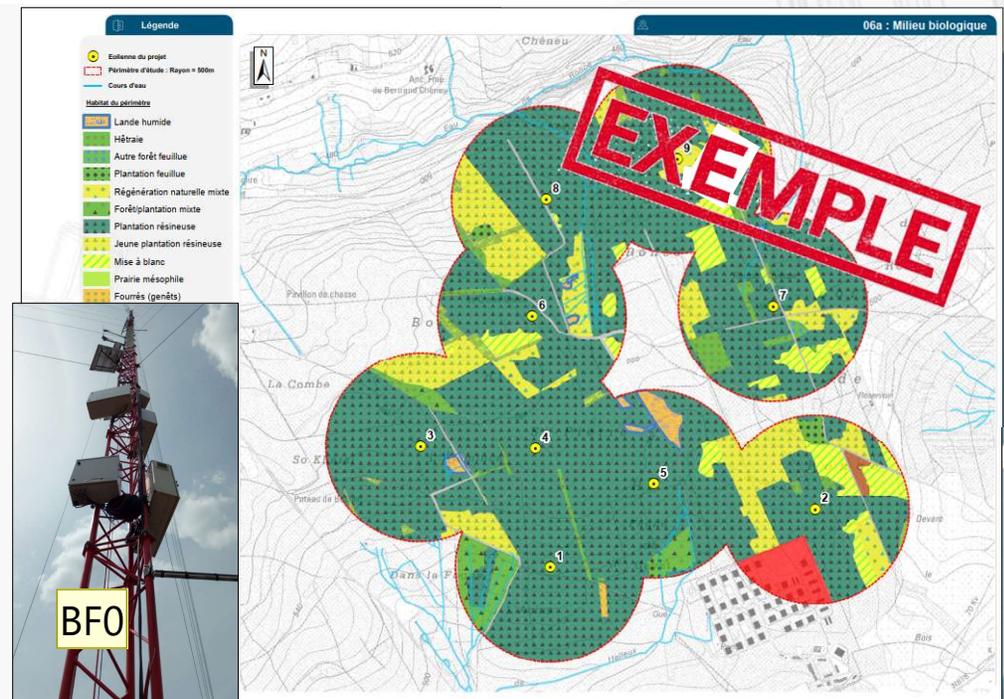
Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Présentation du projet
- Analyse de la **situation existante** de l'environnement
- Évaluation des **effets du projet et de son chantier** sur l'environnement
Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, Milieu biologique, Paysage et Patrimoine, Acoustique, Ombrage, Activités socio-économiques, Infrastructures, Sécurité, Urbanisme et Aménagement du territoire, Déchets, ...
- Évaluation du projet seul et en **situation cumulative**
- Étude des éventuelles **alternatives** (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement = **RECOMMANDATIONS**

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

MILIEU BIOLOGIQUE

- En milieu forestier :
 - Caractérisation du massif forestier et de son évolution
 - Relevés oiseaux spécifiques (Milans, Cigognes noires, ...)
 - Enregistrement des chauves-souris avec un mât de mesure



Diapositive 33

BFO

Attention, pas toujours le cas. Vérifier ou adapter

BOURDEAU Fabien; 2023-10-23T14:59:34.927

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

MILIEU BIOLOGIQUE

- En milieu forestier :
 - Identification des déboisements nécessaires
- Recommandations :
 - Module d'arrêt des machines
 - Maintenir une distance suffisante entre le bas des pales et la canopée
 - Suivi biologique post-implantation

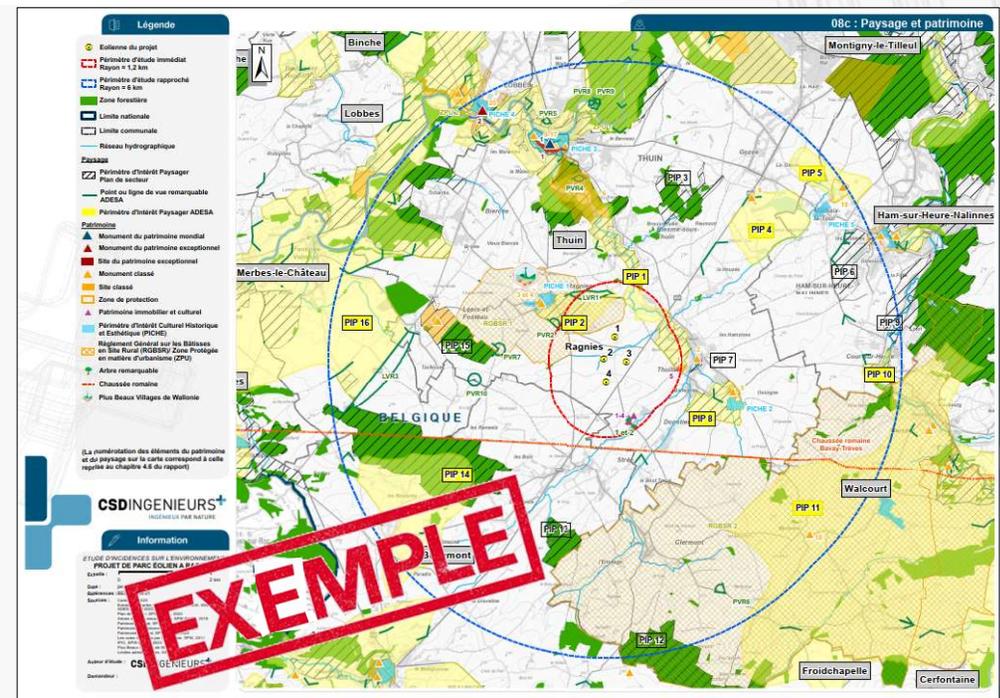


Construction d'une éolienne en zone forestière en Allemagne (source :www.juwi.de).

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

- Inventaire et caractérisation des zones d'habitat et habitations isolées
- Qualité paysagère et patrimoniale :
 - Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
 - Sites et monuments classés, etc.

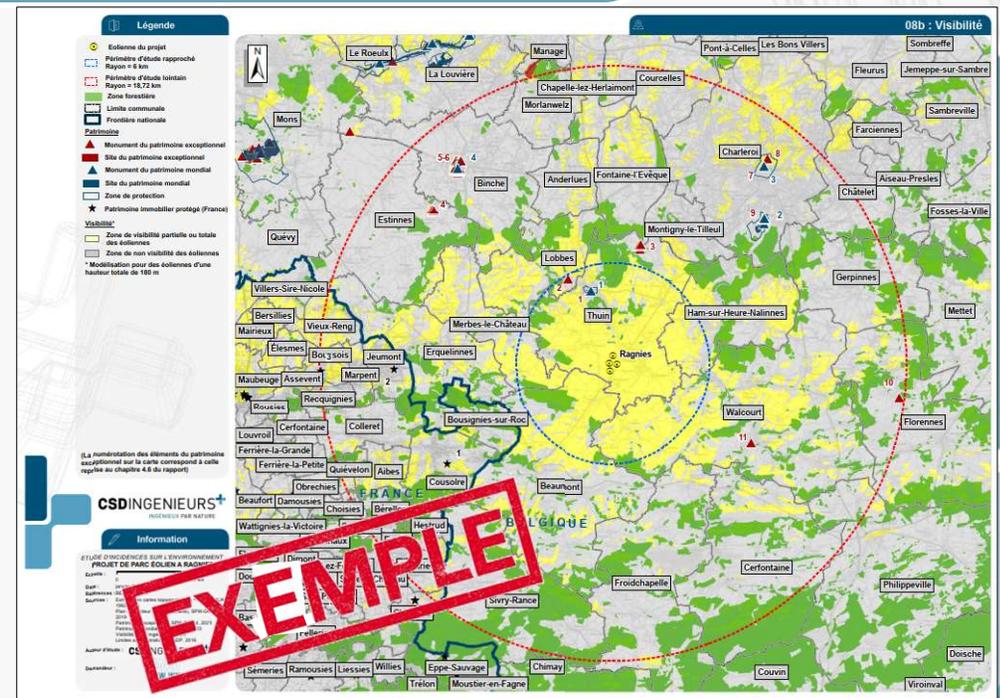


Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude d'environ 20 km (selon la formule du Cadre de référence)
- Zones grises = projet non visible



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Impact paysager :

- Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, sites emblématiques, etc.

Photomontage 01 : Emines, rue Trieux des Frères

Cadrage vue panoramique



Cadrage vision humaine



Projet éolien à La Bruyère (Emines)

Données de localisation de la prise de vue 01

Coordonnées Lambert	X : 182 093 Y : 133 970
Altitude	156 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	973 m
Angle de visée (par rapport au nord géographique)	190°
Champ de vision (horizontale)	140°

Carte de localisation



Données techniques

Type d'éolienne	3
Hauteur mât de	3
Diamètre du rotor	3
Balisage de jour	Feux rouges (mât)
Balisage de nuit	Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	27 août 2013

EXEMPLE

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

ENVIRONNEMENT SONORE

- Mesure de bruit avec un sonomètre pour caractériser l'ambiance sonore **existante** au niveau des zones habitées proches



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

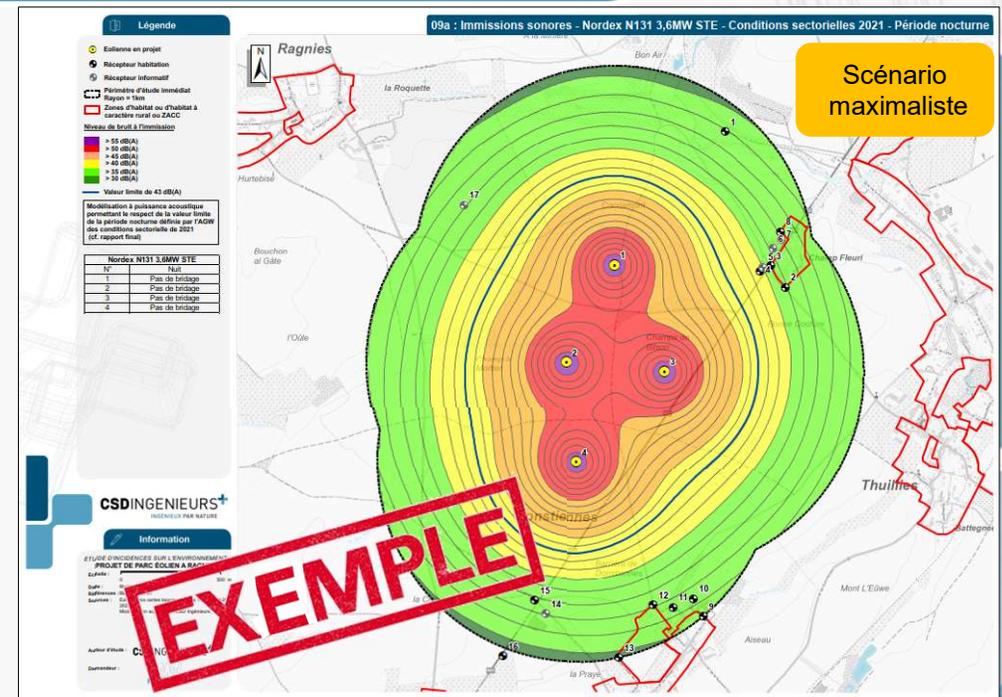
ENVIRONNEMENT SONORE

Impact acoustique :

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires

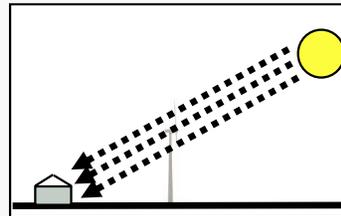
Recommandations :

- Bridage acoustique si besoin
- Suivi acoustique post-implantation



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

OMBRE MOUVANTE



- **Modélisation** de la durée d'ombre mouvante générée par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandation :

- Module d'arrêt si besoin





Merci pour votre attention

CSDINGENIEURS+
INGÉNIEUX PAR NATURE